



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

16 MARS 2020

COVID-19 : MISE EN ŒUVRE DES MESURES

Solidarité

Mise en place d'un numéro vert solidaire 0 800 70 99 99

Destiné notamment aux personnes âgées ou fragiles, qui ont besoin d'aide, il ne délivre pas d'information médicale, mais répond aux questions et besoins des habitants.

Ce service est assuré par le redéploiement des effectifs des services municipaux et communautaires dans un esprit de solidarité.

La solidarité des habitants est également indispensable.

⇒ Ce numéro vert est en service à partir du lundi 16 mars.

Il est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h

Une page Facebook www.facebook.com/VichySolidaire sera également en service à compter du 17 mars.

Les mesures

Les mesures définies, prises pour les 15 jours à venir, permettront d'assurer la bonne continuité des services publics dans le strict respect des consignes sanitaires données.

Service public

Les moyens de la collectivité seront concentrés sur les missions indispensables :

- Eau potable et assainissement
- Salubrité (collecte des déchets, nettoyage...)
- Sécurité publique (Police municipale, réglementation...)
- Maintenance des ouvrages et bâtiments (barrage, plan d'eau, bâtiments, voirie, éclairage public...)
- Transports
- CCAS : Maintien à domicile, Pôle santé...

Un service d'accueil sera assuré au service l'État-civil uniquement pour les actes courants : naissances, décès et reconnaissance d'enfants.

Tous les autres services au public, et notamment les accueils de la Mairie et de l'Hôtel d'agglomération, sont fermés. Seul l'accueil téléphonique est maintenu.

La déchèterie de Cusset, tout comme l'ensemble des déchèteries, sera fermée à partir de 17h ce soir, 16 mars.

Le stationnement et les bus urbains sont gratuits (l'accès se faisant par l'arrière des bus).

RAPPEL

Garde des enfants des personnels Indispensables* à la gestion de la crise (dans la limite des places disponibles)

Pour les moins de 3 ans, deux crèches seront ouvertes :

- Le multi-accueil « L'Îlot Câlin à Vichy » - 21, Rue d'Alsace – 04 70 96 57 20
Ouvert de 7h30 à 18h30
- Le multi-accueil « Le Bout'en Train » à Saint-Germain-des-Fossés - Rue des Ecoles - 04 70 32 48 45 - Ouvert de 8h à 18h

Pour les plus de 3 ans, les écoles publiques de Vichy seront ouvertes de 7h30 à 18h (à partir de 8h pour l'école privée).

⇒ Les parents doivent déposer leurs enfants dans l'école où ils sont scolarisés habituellement.

Pour l'ensemble des structures d'accueil ouvertes :

⇒ Les parents doivent fournir le déjeuner et les collations de leurs enfants

**Sur présentation d'un justificatif (feuille de paye, carte de professionnel de santé ou attestation de l'ARS)*

Pour inscrire leur enfant ou se renseigner, les parents concernés peuvent contacter par téléphone la crèche ou l'école.

CONSIGNES

Des consignes seront respectées dans tous les bâtiments et espaces publics :

- Gestes barrières (nettoyage des mains...)
- Ventilation régulière des locaux
- Régulation des rendez-vous et des files d'attentes
- Service minimum d'accueil physique évitant les files d'attente (qui se feront à l'extérieur).

CONTACT PRESSE



Marie-Bénédicte REYNARD
Chef de cabinet - Relations presse
+33 (0)4 70 30 55 12 • +33 (0)6 18 45 15 40
mb.reynard@ville-vichy.fr